

POSTULAT

Remplir l'espace avec du lien : une maison des associations pour notre commune

Aujourd'hui plus que jamais, nous nous devons de réfléchir à la création de lien au sein de la population. D'autant plus que la commune se développe et s'apprête à accueillir de nouveaux habitants venant de divers horizons. Comment la commune de Bourg-en-Lavaux pourrait-elle participer à un effort collectif qui permette de favoriser les rencontres, les échanges et l'entraide ?

La commune possédant plusieurs locaux aujourd'hui inutilisés et vacants depuis plusieurs années, les postulantes proposent à la Municipalité d'envisager la possibilité de créer une « Maison des associations » dans un de ces bâtiments communaux.

Nous proposons de réfléchir à un lieu qui puisse répondre aux besoins suivants :

- **Un espace de coopération**

Certaines associations, collectifs et sociétés locales pourraient bénéficier de locaux de stockage et de lieux de réunions qui étofferaient l'offre de salles mises déjà actuellement à disposition par la commune.

- **Un espace d'étude**

Notre commune manque aujourd'hui d'espaces d'étude pour les élèves et pour les étudiant·e·s. Les espaces de ce genre les plus proches sont à Lausanne ou à Vevey. Ce lieu pourrait offrir aux jeunes habitants de la commune l'opportunité d'étudier près de chez eux, avec leurs amis. Il faudrait pour cela mettre à disposition un environnement simple, avec des tables, des chaises et une connexion internet.

- **Un espace de création**

La commune n'a actuellement aucun lieu d'exposition digne de ce nom. Un espace multifonctionnel qui puisse accueillir des accrochages, mais qui puisse aussi servir d'atelier temporaire pour des artistes, peintres, performeurs ou photographes pourrait favoriser les projets créatifs de la population.

- **Un espace de partage**

D'autres activités pourraient être envisagées en lien avec les institutions sociales présentes dans la commune : l'Hôpital de Lavaux, des animations pour les tout jeunes, ateliers divers, permanences sociales, etc.

Financement

Le financement d'un tel projet serait distribué paritairement entre la commune, les associations partenaires et les utilisateurs individuels. Les tarifs de location devraient rester accessibles et réduits pour les associations membres. L'espace d'étude devrait rester gratuit et la maintenance entièrement prise en charge par la commune.

Arguments

- **Un usage créatif, stimulant et intelligent des espaces communaux.**
- **Un lieu et de rencontre accessible et intergénérationnel qui rende la commune attractive pour les jeunes et pour toutes les couches de la population.**
- **Un engagement communal envers des activités créatives qui mixe les genres, qui apprennent et qui enrichissent.**
- **Un encouragement au partage intergénérationnel d'expérience et de savoir.**
- **La création d'activités ayant du sens, au sein de notre commune.**
- **Un espace flexible, mouvant, qui puisse s'adapter aux propositions futures des citoyen·ne·s.**

Le Conseil Communal propose à la Municipalité d'étudier la possibilité d'installer une « Maison des associations » dans un bâtiment communal n'ayant aujourd'hui pas d'usage, soit un lieu dédié à la fois à la rencontre, à l'étude et à la création.

Caroline Bachmann

Margarida Janeiro

Signataires supplémentaires :

Anouk Arbel

Léon Denisart

Christine Lavanchy